

Manifeste européen en défense de l'instruction et de la culture

Nous, les soussignés enseignants, intellectuels et citoyens préoccupés de la situation de l'enseignement et de la culture au sein de l'Union Européenne,

MANIFESTONS AU PARLEMENT EUROPEEN

1. Que les agents des systèmes éducatifs se doivent d'avoir comme principal but la promotion du plus haut niveau culturel possible parmi la population générale, et ne sauraient donc se contenter d'animer la simple scolarisation d'un groupe d'âge déterminé. Qu'ils doivent, afin de rendre l'enseignement efficace, inculquer la valeur de l'effort individuel et le respect au professeur. Que le système éducatif doit être orienté vers une évaluation des connaissances disciplinaires réellement acquises par chaque élève.
2. Qu'il est à cet égard indispensable de fournir aux élèves des bases suffisamment solides dès le début de la scolarisation. De même, la hausse du niveau culturel de la population demande un renforcement de l'apprentissage scientifique et littéraire dans l'Enseignement Secondaire.
3. Que l'imposition, de la part de certains Etats, de politiques éducatives fondées sur la mal nommée "pédagogie moderne" et sur des notions telles que le "constructivisme" (qui, sous une apparence d'innovation, cachent le mépris des éléments fondamentaux de l'apprentissage et donc des élèves qui n'en reçoivent pas explicitement les clés) n'aura eu d'autre effet que de saper la transmission des connaissances.
4. Qu'il est besoin dans ce sens d'établir une différence nette entre Enseignement Primaire (instruction dans les domaines fondamentaux) et Enseignement Secondaire (renforcement significatif des connaissances scientifiques et littéraires). Que le Baccalauréat doit être reconnu dans l'ensemble de l'Union et jouir d'une identité propre ainsi que d'une durée de préparation suffisante, représentant bien plus qu'un simple seuil d'accès à l'Université ou aux études supérieures de Formation Professionnelle.
5. Enfin, que l'homologation des connaissances dans les différents États membres doit être fondée sur leur évaluation individuelle par les enseignants et les Etats au moyen d'épreuves générales à la fin des cycles secondaires.

Par conséquent, nous les soussignés

PRESENTONS AU PARLEMENT EUROPEEN LA PETITION SUIVANTE :

Le Parlement Européen devrait presser les États membres à :

- **Tenir compte des propositions éducatives des enseignants, seuls véritables professionnels de l'enseignement, sur tous les niveaux académiques, plutôt que de les charger, trop souvent au détriment de leur propre liberté pédagogique, de l'incessante programmation d'activités stériles. Promulguer la législation nécessaire pour qu'ils soient dûment respectés.**
- **Donner priorité à l'instruction dans les savoirs élémentaires, telles la langue officielle du pays et les mathématiques dès le début de la scolarisation. Favoriser l'acquisition efficace des connaissances liées à ces domaines, en garantissant notamment les horaires nécessaires à leur apprentissage.**
- **Garantir, tout au long de l'Enseignement Secondaire, une formation en sciences et lettres favorisant la connaissance européenne traditionnelle et partagée, et assurant la formation critique dans l'esprit des Lumières, contrairement aux préconisations de la "stratégie de Lisbonne" qui réduit l'école à un "service" et le savoir à un ensemble de "compétences" morcelées.**
- **Garantir, dans le cadre de la convergence européenne, un Baccalauréat avec une durée préparatoire minimale de trois ans, dont le diplôme soit homologué par les Administrations éducatives à travers un examen direct des connaissances des élèves, indépendant de leurs établissements d'origine et de leur contrôle continu.**

APS (Asociación de profesores de secundaria) - Sauver les lettres – Reconstruire l'école – GRIP (Groupe de Recherche Interdisciplinaire sur les Programmes) - Sociedad Española de Estudios Clásicos - AESPI - Associazione Europea Scuola e Professionalità Insegnante.

Manifeste européen en défense de l'instruction et de la culture

NOM prénom	FONCTION	LIEU d'EXERCICE	SIGNATURE

Merci de récapituler le nombre de signatures par page :
Signature en ligne : <http://www.sauv.net/meuro.php>

Renvoyer à : Luc Richer, 41, avenue de Frileuse, 76610 Le Havre - France